



N° 39  
26/10/2017



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64  
[s.desire@pa.chambagri.fr](mailto:s.desire@pa.chambagri.fr)

Suppléance : ARVALIS  
[a.carrera@arvalisinstitutduvegetal.fr](mailto:a.carrera@arvalisinstitutduvegetal.fr)

#### Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33  
[p.mouquot@girond.chambagri.fr](mailto:p.mouquot@girond.chambagri.fr)

Suppléance :  
FDGDON 64 / ARVALIS  
[s.desire@fdgdon64.fr](mailto:s.desire@fdgdon64.fr)  
[a.peyhorque@arvalisinstitutduvegetal.fr](mailto:a.peyhorque@arvalisinstitutduvegetal.fr)

#### Oléagineux

Claire MARTIN-MONJARET  
Terres Inovia  
[c.monjaret@terresinovia.fr](mailto:c.monjaret@terresinovia.fr)

#### Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64  
[p.mahieu@pa.chambagri.fr](mailto:p.mahieu@pa.chambagri.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Site de Poitiers

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Grandes cultures – Edition  
Aquitaine N°35 du  
05/10/2017 »



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Colza

- **Altise d'hiver ou grosse altise : Seuil indicatif de risque dépassé sur une partie du territoire** (Gers, Nord Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne).
- **Charançon du bourgeon terminal : Seuil indicatif de risque dépassé sur une partie du territoire** (Gers, Nord Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne).

### Prairie

- Quelques papillons, pas de chenilles.  
Fin de la génération généralement la plus infestante.

### Céréales à paille

- **Stade** : Les semis sont en cours depuis cette semaine sur l'Aquitaine. Pour les quelques semis précoces réalisés, le stade 1 feuille est atteint. Sur ces premiers semis, soyez vigilant par rapport aux risques sanitaires.
- **Limaces** : rappel sur la surveillance et les facteurs favorables.
- **Pucerons et cicadelles vecteurs de viroses** : le temps chaud et sec est favorable aux pucerons et cicadelles. Le risque est élevé sur les semis en absence de protection. Rappel sur la surveillance et les facteurs favorables : [note viroses des céréales.](#)

## ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE & OUEST OCCITANIE

L'analyse de risque colza 2017-2018 est élaborée sur le territoire « Aquitaine, Midi-Pyrénées et Ouest-Audois » grâce à un réseau de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Au cours des 7 derniers jours, 42 parcelles (sur 55 saisies à ce jour) ont fait l'objet d'une observation, constituant un taux de retour très satisfaisant.

### • Stades phénologiques et état des cultures

Les colzas continuent de progresser rapidement en stade sur le territoire, avec des températures globalement favorables. Plusieurs observateurs signalent toujours des situations de stress hydrique, le cumul de pluies de ce week-end n'a pas été très élevé. Dans les prochains jours, la douceur devrait se maintenir.

Cette semaine encore, le développement végétatif a été important :

- Seules 8% des parcelles n'ont pas atteint le stade B4 (BBCH14 : 4 feuilles vraies étalées ou déployées).
- Moins de 30% des parcelles se situent entre les stades B4 et B6 (BBCH16 : 6 feuilles vraies étalées ou déployées).
- Enfin, près de 65 % des parcelles ont dépassé le stade B7 (BBCH17 : 7 feuilles vraies étalées ou déployées), les plus avancées comptant désormais plus de 10 feuilles vraies étalées ou déployées.

*Rappel: un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.*

### • Altise d'hiver ou grosse altise



**Grosse altise**  
(Photo Terres Inovia).

#### Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)

Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeur nulles)  
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



L'activité des grosses altises adultes décroît sur l'ensemble du réseau. 70 % des parcelles piègent toujours l'insecte au cours de la semaine mais l'intensité diminue (20 grosses altises adulte par cuvette en moyenne contre 30 individus la semaine dernière). Sur les parcelles n'ayant pas atteint le stade B4, le seuil de 80 % des plantes présentant des morsures est atteint une fois sur deux, avec une surface foliaire détruite avoisinant les 20%.

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

**Seuil indicatif de risque** : 8 pieds sur 10 avec morsures.

**Évaluation du risque** : risque majoritairement faible. Fort sur les parcelles les plus tardives.

Plus de 90% des parcelles du territoire sont sorties de la période de risque. Cependant, l'activité des grosses altises reste intense, et la surveillance doit se poursuivre sur les parcelles les plus tardives.

## • Charançon du bourgeon terminal

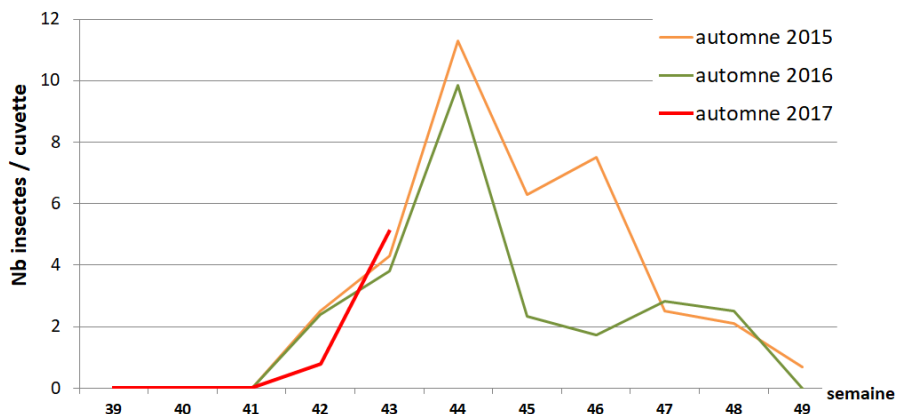
A l'échelle du territoire, le CBT est observé dans 70% des parcelles suivies, contre 35% la semaine dernière. Le nombre moyen d'insecte piégé est de 5,2 individus par cuvette. Les premiers piégeage significatif (plus de 5 CBT/cuvette) ont eu lieu également (près de 30 % des parcelles).



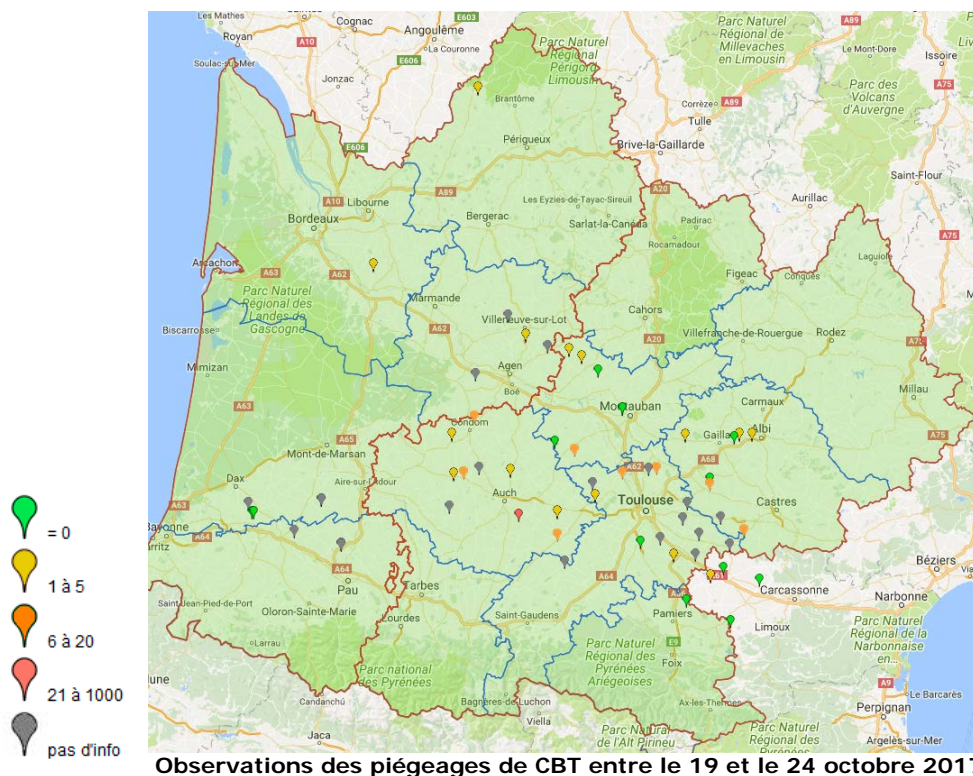
**Charançon du bourgeon terminal** (photo Terres Inovia)

### Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal (CBT)

Nb moyen de CBT / cuvette (avec valeurs nulles)  
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Les piégeages se généralisent sur le territoire à l'exception de certains secteurs : Pyrénées-Atlantiques, Landes, Aude. Les conditions climatiques à venir seront toujours propices à l'insecte (températures douces) sauf si le vent venait à se renforcer. La surveillance des cuvettes en végétation reste primordiale pour détecter précisément l'intensité du vol.



**Période de risque** : du développement des premières larves jusqu'au décollement du bourgeon terminal. **La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).**

**Seuil indicatif de risque** : Il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que **sa seule présence** sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de **8 à 10 jours** après les 1ères captures significatives.

**Évaluation du risque** : **risque élevé dans les secteurs où le CBT est détecté de manière significative.**

Sur les secteurs où le CBT a été détecté de façon significative : Gers, Nord Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne) : Risque élevé. Le risque est d'autant plus important que les températures annoncées seront douces ces prochains jours. Sur les autres secteurs où le CBT n'a pas encore été détecté en nombre significatif : Pas de risque à ce jour.

Suivez les prochains BSV pour connaître l'évolution du risque.

### • **Phoma**

Six parcelles situées en Gironde, dans le Lot-et-Garonne, le Gers, l'Aude, et l'Ariège signalent la présence de phoma sur feuilles, avec une faible intensité (10% ou moins de plantes touchées). Il n'y a pas de corrélation entre la présence de cette maladie sur feuilles à l'automne et sa présence au collet au printemps. Le risque peut être considéré comme nul à ce jour. Le seul levier contre le phoma est le choix variétal.

**Évaluation du risque** : **risque nul.**

### • **Mouche du chou**

Des dégâts ponctuels de mouche du chou nous sont parvenus cette semaine. Les parcelles concernées sont situées dans le Tarn, la Dordogne, le Lot-et-Garonne, l'Ariège et le Gers. Les dégâts sont de faible intensité dans la plupart des situations mais atypiques tant ils arrivent tard dans le cycle (la plupart des colzas touchés sont ou ont dépassé le stade B5).



Les asticots de mouche du chou rongent le pivot.

## Prairie

### • **Les observations de la semaine**

Le relevé du réseau de surveillance a eu lieu ce 24 octobre.

Seuls quelques papillons ont été piégés, à BRISCOUS (2), ITXASSOU (2), CAMBO (1). Aucune chenille n'a été observée.

Les chenilles prélevées ces dernières semaines et "mises en pension pour élevage" sont, soit en chrysalide, soit ont métamorphosé en papillon.

Les dernières chenilles observées sur le réseau lors des tournées précédentes l'ont été à des densités très faibles (1 larve / m<sup>2</sup>), et pour certaines pas bien "vigoureuses" :



Photo Chambre d'Agriculture 64



Photo FDGDON 64

La 3<sup>ème</sup> génération termine son cycle.

Le changement de saison (fraîchissement des températures matinales, rosée persistante) n'est habituellement pas favorable aux dernières chenilles, même si les températures en journée restent douces.

De plus, la végétation disponible fait que, même si une 4<sup>ème</sup> génération devait émerger, il est peu probable que son impact soit visible et préjudiciable. Dans le cas contraire, la compaction par outil ou piétinement du troupeau devrait être suffisante et sera à privilégier.

*Ce bulletin sur « Prairie » est le dernier de la saison.*

*Un grand merci aux agriculteurs participant au réseau de piégeage et à ceux faisant remonter des informations, nous permettant de rédiger ces bulletins de suivi hebdomadaire.*

## Céréales à paille

- **Stades phénologiques et état des cultures**

Les semis sont actuellement en cours sur l'Aquitaine.

Les quelques semis réalisés autour du 15 octobre sont au stade 1 feuille. La levée est irrégulière sur les parcelles semées sur terre sèche.

- **Limaces**

Facteurs favorables aux limaces	
Historique de la parcelle	Parcelles fréquemment attaquées par les limaces les années précédentes.
Type de sol	Sol argileux, limons-argileux et argilo-calcaires, motteux, pierreux offrant des abris aux limaces.
Précédents	Colza, céréales d'hiver ou des cultures pluriannuelles (jachère, prairie...) favorisant le maintien de l'humidité du sol au cours de l'été.
Travail du sol	Superficiel avec présence de pailles ou résidus de cultures.
Environnement	Proximité de friches, bois, bas-fonds ou autres cultures sensibles.
Date de semis	Semis précoces offrant une plage d'action plus longue pour les limaces.
Autres	Un développement de la culture lent. Végétation durant l'interculture très développée.



**Dégâts de limaces**  
(Photo S.Désiré, fdgdon64).

**Période de risque :** du semis à 3-4 feuilles (BBCH00 à 13-14).

**Seuil indicatif de risque :**

Avec piégeage : à partir de 20 limaces piégées par m<sup>2</sup>, le risque est élevé.

Sans piégeage : 20% des feuilles attaquées.

**Évaluation du risque** : Risque faible à moyen.

Les rosées matinales permettent le maintien d'une humidité favorable à l'activité des limaces. Surveiller régulièrement vos parcelles dès la levée en priorisant l'observation des bordures et les parcelles les plus à risques.

A consulter : [Note nationale limaces](#) sur la surveillance et la gestion du risque.

### • Pucerons vecteurs de la jaunisse nanisante de l'orge (JNO)

**Période de risque** : de levée à fin tallage (BBCH 09 à 29)

Pucerons à observer :

- dès la levée pour les parcelles non traitées et à partir de la fin de la rémanence de la protection insecticide si les conditions climatiques sont toujours favorables aux pucerons,
- par beau temps et de préférence en début d'après-midi au moment où les températures sont les plus élevées. Les pucerons ayant tendance à se mettre à l'abri le soir et le matin au pied du feuillage, il est préférable de retarder l'observation pour avoir de bonnes conditions, ce qui évitera une sous-estimation des populations.
- Vérifier la présence d'auxiliaires : une forte présence d'auxiliaires (la coccinelle par exemple) peut réduire de façon significative la présence de pucerons.

**Seuils indicatifs de risque** :

10% des plantes avec pucerons **ou** proche des 10% si la présence de pucerons est constatée pendant 10 jours consécutifs.

**Évaluation du risque** : Les conditions climatiques sont favorables à l'activité des pucerons. Surveiller vos parcelles dès la levée.

### • Cicadelles vectrices de la maladie des pieds chétifs (WDV)

**Période de risque** : de levée à 3 feuilles (BBCH 09 à 13)

**Seuil indicatif de risque** :

Par piégeage (plaque engluée jaune) : au-delà de 30 captures hebdomadaires, risque élevé.

Sans piégeage (observation directe en parcelle lors de journée chaude, ensoleillé et sans vent) : si sur 5 endroits de la parcelle au moins 5 cicadelles sont observées, risque élevé.

**Évaluation du risque** : Les conditions climatiques sont favorables actuellement à l'activité des cicadelles. Surveiller vos parcelles régulièrement dès la levée.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes** : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsador, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*